Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton
La Maison du citoyen

52, chemin des Loisirs, Saint-Élie-de-Caxton (Québec) G0X 2N0
Téléphone : 819 221-2839
Courriel : info@st-elie-de-caxton.ca - Site Web : www.st-elie-de-caxton.ca

Rédaction : Charline Plante, mairesse

Infolettre municipale – Novembre 2026

Poste vacant à combler

Le manque de logement disponible dans notre municipalité a de réelles répercussions. Nous souhaitons vous informer du départ de notre collègue, M. Jacques Blanchard, qui a récemment remis sa démission à titre de conseiller municipal, dans le contexte de la crise du logement qui touche notre communauté. C'est avec beaucoup de regret que nous accueillons son départ. Jacques a été un conseiller impliqué, consciencieux et soucieux du bien-être de notre municipalité. Nous tenons à le remercier sincèrement pour son engagement, sa disponibilité et le temps qu'il a consacré au bien-être de tous. Sa contribution au sein du conseil a été appréciée et son départ laissera certainement un vide autour de la table.
Une élection partielle sera organisée afin de pourvoir ce poste, et les citoyens seront informés des prochaines étapes en temps opportun.

Aqueduc Principal



Bonne nouvelle, les travaux d'entretien et de nettoyage du puits de l'aqueduc principal est maintenant terminé. Vous n'avez plus besoin de faire bouillir l'eau.

AVIS IMPORTANT AUX CITOYENS

Protection des cours d'eau et libre circulation de l'eau

La Municipalité de Saint-Élie-de-Caxton tient à rappeler à l'ensemble des citoyens qu'**il est interdit de détourner, de modifier ou d'entraver l'écoulement naturel d'un cours d'eau sans les autorisations requises.**

Il est notamment interdit, sans autorisation :

- De détourner ou de modifier le tracé d'un cours d'eau;
- D'ériger un barrage, une digue ou tout autre ouvrage faisant obstacle à l'écoulement de l'eau;
- D'obstruer un cours d'eau à l'aide de pierres, de terre, de branches ou de tout autre matériau;
- D'effectuer des travaux susceptibles de modifier le débit ou la libre circulation de l'eau.

Ces interventions peuvent entraîner des conséquences importantes, notamment des inondations, des dommages aux propriétés voisines, de l'érosion ainsi que des impacts sur l'environnement et les habitats aquatiques.

Nous rappelons que les interventions dans les cours d'eau sont encadrées par la réglementation applicable et peuvent nécessiter des autorisations municipales, de la MRC ou des autorités gouvernementales compétentes.

Avant d'entreprendre des travaux dans un cours d'eau ou à proximité, communiquez avec le Service de l'urbanisme de la Municipalité afin de vérifier les autorisations nécessaires.

La Municipalité remercie les citoyens de leur collaboration afin de préserver nos cours d'eau, de protéger l'environnement et d'assurer la sécurité de tous.

Clinique de vaccination
Une clinique de vaccination aura lieu au centre communautaire le lundi 30 novembre de 9 h 00 à 15 h 00.

Service de prise de sang
Déposez votre requête de laboratoire dans la boite prévue à cet effet devant les locaux du CLSC au rez-de-chaussée de la municipalité. Le personnel est présent les mercredis et jeudis de 8 h 30 à 11 h 00.

Drapeau de la petite enfance
Sous le thème *« Mille et une façon d'émerveiller, la municipalité souligne la* Semaine nationale des éducatrices et éducateurs de la petite enfance en mettant en évidence leur drapeau officiel.

Chemin des Loisirs



Le chemin des Loisirs sera bientôt ouvert à la circulation.

Les travaux de remplacement d'un ponceau majeur sont presque terminés.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration durant les travaux.

Tout « saouère » sur nos Acadiens
La bibliothèque municipale vous donne rendez-vous au Garage de la Culture, le jeudi 12 novembre, à 19 h 00, pour une surprenante conférence au sujet des Acadiens dans la région de Maskinongé.

Distribution alimentaire
Une distribution alimentaire verra le jour sous peu. Nous invitons la population à s'inscrire afin de pouvoir bénéficier de service alimentaire. Suite à l'inscription sommaire, une rencontre d'admissibilité aura lieu ainsi qu'une explication des modalités. Le service est confidentiel. La distribution se fera au Garage de la Culture. Les formulaires d'inscription sont disponibles au bureau municipal ou en laissant vos coordonnées par courriel au lepaniercaxton@gmail.com.

Marche aux lanternes
La population est conviée à 17 h 00 dans le stationnement près du Préau le vendredi 13 novembre pour une marche aux lanternes dans le Parc de l'Imaginaire. Un beau moment en plein air pour célébrer la lumière intérieure qui nous habite.

À ne pas manquer à la BibliothÉlie
L'heure du conte sera de retour le **dimanche 29 novembre à 9 h 30**, avec Rebecca Dô qui saura faire voyager petits et grands à travers ses histoires.
La mosaïque *Les rivières*, réalisée dans le cadre du projet de Roxane Campeau, a maintenant trouvé sa place sur le mur du coin des enfants à la bibliothèque.
Plusieurs citoyens ont contribué à sa réalisation en participant aux deux ateliers de création et de pose de mosaïque. Nous vous invitons à venir admirer cette belle œuvre collective qui ajoute une touche de couleur et de créativité à notre bibliothèque.